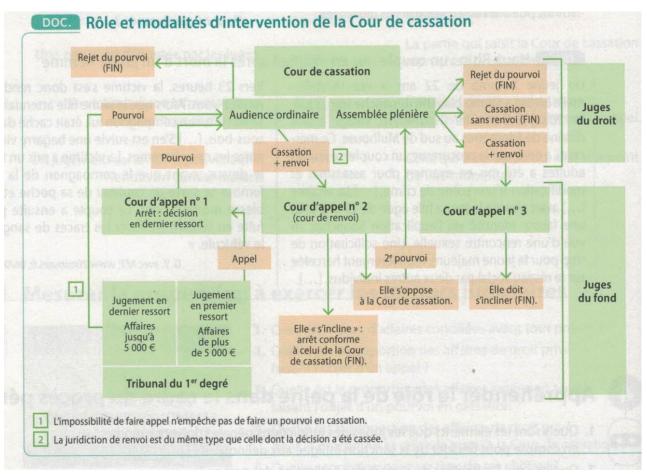
# TD2: L'organisation judiciaire

# I- A partir du document ci-dessous, précisez les points suivants :

- 1. Dans quel cas un pourvoi en cassation fait-il suite à un jugement ? à un arrêt ?
- 2. Dans quel cas un 2<sup>ème</sup> pourvoi en cassation est-il possible ? Comment cela se justifie-t-il ?
- 3. Pourquoi, dans ce cas-là, réunit-on l'assemblée plénière de la Cour de cassation ?
- 4. Qu'est-ce qui justifie que la Cour de cassation tranche définitivement après un 2 ème pourvoi ?
- 5. Montrez que la procédure est terminée lorsqu'il y a identité d'interprétation du droit entre les juges du fond (du 1<sup>er</sup> degré ou de la cour d'appel) et la Cour de cassation.

La juridiction de renvoi est du même type que celle dont la décision a été cassée.



## II- Comprendre les décisions de la Cour de cassation

À partir de ces différentes décisions de la Cour de cassation, indiquez, pour chaque formule du langage courant, celle qui lui correspond en termes juridiques.

#### Formulations du langage courant Formulations juridiques La Cour de cassation désapprouve la cour d'appel Les juges du droit rejettent le pourvoi qui avait elle-même approuvé un jugement formé contre l'arrêt infirmatif d'appel. du tribunal judiciaire. La Cour de cassation casse l'arrêt 2 La Cour de cassation désapprouve le tribunal confirmatif de la cour d'appel. qui avait rendu un jugement sans appel possible. La Cour de cassation rejette 3 La Cour de cassation approuve la cour d'appel le pourvoi formé contre l'arrêt de renvoi qui avait désapprouvé le premier jugement. de la cour d'appel. La Cour de cassation approuve finalement ta Cour de cassation casse le jugement une cour d'appel, après avoir d'abord désapprouvé rendu en dernier ressort. la décision d'une première cour d'appel.

### III- Comprendre une décision de justice

- 1) Dans l'arrêt suivant, identifiez :
  - => Les parties au procès
  - => la raison du litige
- 2) Quelle juridiction a été saisie au premier degré?
- 3) Quel est le sens du jugement rendu?
- 4. Quelle juridiction est intervenue au second degré?
- 5. Qui l'a saisie?
- 6) Quelle solution cette juridiction a-t-elle retenue?
- 7) Quelles suites cette affaire pourrait-elle avoir en justice?

### Cour d'appel de Nîmes-Arrêt du 13 septembre 2022. (extrait)

FAITS, PROCÉDURE ET PRÉTENTIONS DES PARTIES

M. X a été embauché par la société ID Logistics France en qualité de préparateur de commandes [...], suivant contrat de travail a durée indéterminée à compter du 12 juin 2006 [...]. Licencié pour faute grave par lettre du 23 février 2018, M. X... a saisi le conseil de prud'hommes de Nîmes, lequel a, par jugement du 4juillet 2019, statué en ces termes: « Déboute M. X... de ses demandes .[...].»

M. X... a interjeté appel de cette décision [...]. L'appelant demande à la cour de :

- Déclarer recevable l'appel [...], infirmer en toutes ses dispositions le jugement du Conseil de prud'hommes de Nîmes, [...] dire et juger que le licenciement dont a fait l'objet Monsieur X... est nul,
- dire et juger en tout état de cause que le licenciement ne repose pas sur une cause réelle et sérieuse [...], condamner la société ID LOGISTICS [...] à payer à Monsieur X... les sommes suivantes : 50 000 € au titre de dommages et intérêts pour nullité du licenciement,[...] 50 000 € au titre de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, 6 412,27 € à titre de l'indemnité légale de licenciement, [...] 10 000 euros au titre du préjudice moral [...].

#### MOTIFS DE L'ARRÊT

Sur la nullité du licenciement : M. X... expose qu'il a été atteint de plusieurs maladies [...] et que son licenciement repose en réalité sur son état de santé. [...] Ces seuls éléments ne laissant pas supposer qu'il a été licencié en raison de son état de santé, le jugement sera confirmé [...]. Sur le caractère réel et sérieux du licenciement : la faute grave est celle qui rend immédiatement impossible le maintien du salarié dans l'entreprise. Il incombe à l'employeur qui l'invoque d'en apporter la preuve. [...]

[Des] éléments probants de l'existence d'une fraude organisée au sein du service de réception, ayant eu pour conséquence non seulement d'entraîner le versement de primes indues, mais également d'empêcher toute véritable traçabilité [sont établis]. [...]

En conséquence, les faits ainsi établis étant constitutifs d'une faute grave et le licenciement du salarié ne revêtant aucun caractère vexatoire, le jugement sera confirmé en ce qu'il a débouté l'intéressé de l'ensemble de ses demandes.

#### PAR CES MOTIFS

La cour [...] Confirme le jugement déféré [...1.